



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

La société Fervert propose depuis toute une gamme de services pour collecter, trier et valoriser les différents déchets non dangereux métalliques et en lien avec les véhicules hors d'usage.
Le présent dossier concerne le déplacement de l'activité fer et l'augmentation de la capacité de stockage de l'unité de tri et transit de batteries usagées. Cette augmentation passe par une augmentation des quantités apportées par les clients et la quantité collectée par l'entreprise.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

FERVERT

Fervert

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

5 0 2 1 0 8 7 1 5 0 0 0 3 3

SARL

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

Lafond

Laurent

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 - Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le dossier déposé va permettre de demander les autorisations nécessaires pour permettre l'aménagement et la réorganisation du site par création de nouvelles aires étanches au sein de la parcelle AZ07 et la réorganisation des aires existantes.

En 2023, la société avait fait une demande d'enregistrement avec une étude environnementale qui prenait déjà en compte les surfaces totales intégrant les projets futurs.

L'aménagement de la parcelle avait fait l'objet de compensation.

Il n'y a pas de démolition ou de création de bâtiments.

4.2 Objectifs du projet

Le projet va permettre à la société d'augmenter sa capacité de stockage de batteries et des emballages souillés sur site pour optimiser les transports. La capacité restera inférieure à 50 t et le site n'est donc pas soumis aux rubriques IED.

Cette réorganisation va s'accompagner de travaux de sécurisation concernant la défense incendie avec :

- transformation d'un bâtiment pour le rendre conforme au stockage des batteries (REI120)
- nouvelle parcelle va permettre de réorganiser les aires de stockage en respectant des séparation de 5 à 10 m pour éviter la propagation du risque incendie.
- mise en place de caméras thermiques
- mise en place d'un traitement des eaux pluviales complémentaires
- achat d'une cisaille pour optimiser le stockage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- création d'aires étanches avec pentes orientées vers un nouveau bassin de rétention
- création d'un bassin de rétention avec séparateur hydrocarbures et vannes de sectionnement
- création d'un filtre planté de roseaux pour optimiser le traitement des eaux pluviales
- restructuration d'un bâtiment existant pour le rendre plus résistant au feu (REI 120)
-

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Toutes les activités sont déjà présentes sur le site.

Il s'agit juste d'augmenter les surfaces de tri transit et de réorganiser le site.

Depuis le 05 juillet 2023, la société dispose d'un arrêté préfectoral n° 82-2023-07 qui lui a permis d'adapter son activité pour répondre aux besoins croissants des clients. Ces opérations ont nécessité de réorganiser la société et l'extension des activités sur des parcelles voisines.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre des ICPE sur plusieurs rubriques :

2710-1 : Augmentation des capacités : passage d'enregistrement à autorisation

2718 : Augmentation des capacités : passage de déclaration à autorisation

2791 : création de l'activité de cisaillement en autorisation

Enregistrement au titre des ICPE sur plusieurs rubriques :

2710-2 et 2711, 2716 : Pas d'évolution

2712, 2713 = maintien en enregistrement avec augmentation de surface

2711, 2714 = maintien en enregistrement sans augmentation surface

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
L'Aire de transit s'étend actuellement sur une superficie totale de 36 330 m ² . L'augmentation du site permettra de couvrir une superficie de 9991 m ² supplémentaire. La superficie d'exploitation sera donc de : 46 321 m ² .	Parcelles AW 118, 119, 121, 133 134 Parcelles AZ 46 et 46 Parcelle AZ 7

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1645 Voie : VIEILLE RTE DE MONTAUBAN

Lieu-dit :

Localité : SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT

Code postal : 8 2 4 1 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 1 ° 4 5 ' 2 8 " 6 Lat. : 4 4 ° 0 5 ' 5 8 " 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Ce site a fait l'objet d'une autorisation préfectorale 2010-929 délivrée le 19 avril 2010 pour l'exploitation d'une installation de stockage et de récupération de carcasses de véhicules et de déchets de métaux ferreux et non ferreux, visée à la rubrique n° 2712 de la nomenclature des installations classées.

L'activité de stockage et de récupération de carcasses de véhicules et de déchets de métaux ferreux et non ferreux, visée à la rubrique n°2712 de la nomenclature des installations classées nécessite par ailleurs l'obtention d'un agrément. Cet agrément a été renouvelé en date du 09/03/2017.

Depuis le 05 juillet 2023, la société dispose d'un arrêté préfectoral n° 82-2023-07 qui lui a permis d'adapter son activité pour répondre aux besoins croissant des clients. Ces opérations ont nécessité de réorganiser la société et l'extension des activités sur des parcelles voisines.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Des ZNIEFF se situent aux environs du site, mais ne sont pas remises en cause par les ouvrages du site de transit ou son fonctionnement. Les ZNIEFF 1 et 2 sont à plus de 3,6 km du projet. Le site ne concerne aucune zone NATURA 2000 mais il se situe à environ 3,7 km du site Natura 2000 de la Vallée du Tarn.
En zone de montagne ?	☐	☒	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	une zone humide créée par la création de merlon pour la protection visuel du site a été identifiée en 2023. L'aménagement de la parcelle avait été anticipé dans le dossier d'enregistrement de 2023 et l'AP tient compte de la destruction d'une partie de cette ZH et de la compensation associée. les aménagements sont faits et font l'objet d'un suivi annuel par un écologue
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune est concernée par :Le PPRI 82DDT19970008 - AVEYRON révision n° 1 approuvé le 22/03/2000.Le site se situe en dehors d'une zone concernée par ce zonage.Le PPRI 82DDT20040002 - PPRN Retrait-gonflement argiles approuvé le 25/04/2005
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	PPRI 82DDT19970008 - AVEYRON approuvé le 22/03/2000 PPRI 82DDT20040002 - PPRN Retrait-gonflement argiles approuvé le 25/04/2005
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	La commune est classée en zone de répartition des eaux. Le site n'utilise pas de prélèvement d'eau en dehors du réseau AEP
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	le site le plus proche (Vallée de l'Aveyron) est à plus de 3,5 km.
D'un site classé ?	☐	☒	le site le plus proche est à plus de 20 km

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	L'extension du site se fait sur une parcelle déjà aménagée. Des inventaires écologiques ont été réalisés et ont permis de mettre en évidence le faible potentiel écologique de la zone aménagée. Des compensations ont été préconisées dans l'AP. La ripisylve du cours d'eau et les zones présentant des intérêts sont évités.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La parcelle est concernée par le risque Retrait-gonflement argiles. Des mesures de préservations des batiments sont prises pour intégrer ce risque
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	L'extension du site et l'augmentation de son activité ont été anticipés avec les services départementaux de la voirie et des aménagements ont été réalisés. L'augmentation de la capacité de transit de batteries va au contraire diminuer les trafics de Poids-lourds par optimisation du chargement.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	L'activité de tri de déchets et de traitement de VHU peut générer du bruit. les aménagements paysagers, la distance des zones habitées et le respects des mesures font que les activités sont conformes.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Les rejets liquides sont uniquement liées aux eaux pluviales. Elles sont en partie recyclées sur le site. En cas de rejets, elles passent par un dispositif de traitement (séparateur + Filtre planté)
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Dans le fossé routier puis le ruisseau de la Tauge

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Toutes les mesures étaient dans le dossier d'enregistrement et ont fait l'objet d'un AP avec des prescriptions :

Mesure évitement : évitement de la Zh située en bordure du ruisseau

Mesures de réduction et d'accompagnement :

- Imperméabilisation des zones de stockage (prévention du risque de pollution des sols)
- Collecte de l'ensemble des eaux de ruissellement puis passage par un bassin de rétention puis filtre planté de roseaux
- entretien régulier des séparateur d'hydrocarbures
- Capacité de confinement d'une pollution accidentelle ou d'eaux d'extinction d'incendie dans le bassin de confinement étanche
- mise en place d'une citerne d'eau pour assurer la défense incendie.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Toutes les mesures sont présentées dans le dossier.

Le réaménagement du site permet notamment de réduire considérablement le risque incendie.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon les différents éléments apportés dans le dossier, il ne nous apparait pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale. Le site ne présente aucun enjeu sur les zones à aménager et les expertises écologiques préliminaires permettent de bien prendre en compte les enjeux et de les éviter.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Dossier technique	☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

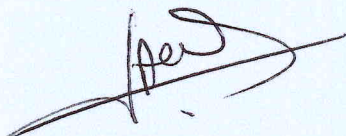
Nom LAFOND

Prénom Laurent

Qualité du signataire Gérant

À St Etienne de Tulmont

Fait le 1 2 / 0 8 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)